

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme
et le Droit Humanitaire
CRDH

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Panthéon-Assas Paris II

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Marie Pontier, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire
Acronyme de l'unité :	CRDH
Label demandé :	EA
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	3385
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Olivier De FROUVILLE
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Olivier De FROUVILLE

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Jean-Marie PONTIER, Aix-Marseille Université
Experts :	M. Grégoire BIGOT, Université de Nantes M. Gweltaz EVEILLARD, Université de Rennes 1 M. Vincent TCHEN, Université du Havre (représentant du CNU) M. Henri OBERDORFF, Université de Grenoble
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. David KREMER
Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Laurence IDOT, Université Paris II

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire a été créé en 1995 par les doyens MM Mario BETATI et Gérard COHEN-JONATHAN. Il est situé dans les locaux de l'ancienne faculté de droit de Paris au 12 place du Panthéon.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Pour le contrat en cours, le centre a été dirigé par M. Emmanuel DECAUX puis par M. Olivier DE FROUVILLE.

Pour le contrat à venir la direction est assurée par M. Olivier DE FROUVILLE.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2-1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CRDH affiche une vision intégrée et décloisonnée des normes et institutions du droit international public qui ont trait à la protection des droits de l'homme : droit international et européen des droits de l'homme, droit international pénal, droit international humanitaire ou droit des réfugiés.

Il a développé une double vocation :

- offrir un enseignement dans tous les champs du droit international des droits de l'homme et de droit humanitaire, au travers d'un Master 2 Droits de l'Homme et droits humanitaire ayant une filière recherche et une filière professionnelle, qui a formé près de 500 étudiants depuis la création du diplôme, il y a plus de 15 ans;
- animer un pôle spécialisé en matière d'expertise, de recherche et de développement du droit dans le domaine du droit international des droits de l'homme, avec une ouverture internationale en partenariat avec les acteurs institutionnels concernés.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	2	2
Maîtres de conférences et assimilés	1	1
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	1	1

TOTAL personnels permanents en activité	4	4
--	----------	----------

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	-	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	-	
Doctorants	38	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	41	
TOTAL unité		
	45	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CRDH repose sur une équipe d'enseignants-chercheurs statutaires qui est particulièrement réduite : après le départ en retraite de plusieurs membres éminents du centre, auquel il faut ajouter le décès de certains d'entre eux, l'équipe n'est composée à ce jour que d'un professeur émérite et de trois enseignants-chercheurs en activité. Matériellement, le centre ne bénéficie actuellement que du soutien administratif d'un ingénieur d'études à quart temps, les moyens financiers étant tirés essentiellement de la dotation annuelle de l'université.

Nonobstant cette situation matérielle, l'équipe a acquis une réelle réputation scientifique dans le domaine du droit international des droits de l'homme et affiche un bon bilan scientifique avec un nombre de doctorants assez remarquable.

C'est un centre de référence en matière de documentation, de formation et d'information sur les droits de l'homme. Le centre anime une réflexion collective et développe une sensibilisation sur ces questions à travers une revue électronique. Les responsables du laboratoire sont intégrés dans des institutions internationales, notamment des Nations Unies. Cela permet au centre de faire vivre la recherche et de développer des contacts avec les pouvoirs publics, les institutions juridiques internationales, les ONG et la société civile.

L'intégration du CRDH à un master 2 dédié aux thématiques du centre constitue également un point fort qui permet de dynamiser la recherche par l'invitation de professeurs étrangers au travers de conférences et le lancement de projets de thèses.

La politique scientifique du centre a connu peu d'inflexions et vise à couvrir, comme dans le contrat précédent, le droit international des droits de l'homme (ONU), le droit international pénal et le droit européen des droits de l'homme (principalement la Cour Européenne des Droits de l'Homme). Pour renforcer son rôle en matière de politique juridique extérieure, le centre a défini trois axes de recherches pour l'avenir : interactions entre ordres normatifs ; dynamique des systèmes de protection ; approfondissement et évolution des normes internationales, ces thèmes prolongeant des projets de recherche en cours.

L'avenir du CRDH paraît très dépendant d'une évolution souhaitable de ses effectifs et est conditionné par l'octroi de moyens humains et matériels afin que le centre puisse maintenir une bonne activité scientifique.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

